

II

Le Ministre des Affaires étrangères de la République Fédérale
d'Allemagne à l'Ambassadeur du Canada

(Traduction)

LE MINISTRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

BONN, le 4 décembre 1969

Monsieur l'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note et de l'Annexe qui y est jointe, en date du 4 décembre 1969, qui se lit comme il suit dans sa version allemande:

.....

(Voir Note du Canada en date du 4
décembre 1969 et l'Annexe jointe)

J'ai l'honneur de vous faire savoir que mon Gouvernement accepte les propositions énoncées dans votre Note et dans l'Annexe qui y est jointe et convient, en outre, que votre Note et l'Annexe qui y est jointe, ainsi que la présente réponse constitueront un Accord entre nos deux Gouvernements qui entrera en vigueur à la date de la présente Note.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma très haute considération.

SCHEEL

Seiner Exzellenz
dem Kanadischen Botschafter
Herrn Richard P. Howe
Bonn